

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PORTER UN MASQUE EN TOUT TEMPS DANS CET ÉTABLISSEMENT.

IL Y A DES MOMENTS OÙ LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE...



Les **CLIENTS** doivent porter un masque :

- Au retour d'une activité ou d'un congé.
- Pendant le protocole d'admission.
- Lorsqu'ils sont exposés à un cas positif à la COVID-19.
- Lorsqu'ils présentent des symptômes de maladie respiratoire.
- Au retour d'un congé non autorisé.
- Pendant les groupes pour patients ambulatoires.

Les **VISITEURS** et les **PARTENAIRES DE SOINS ESSENTIELS** doivent porter un masque :

- Dans les unités d'hospitalisation (sauf si vous êtes seul avec un client dans sa chambre ou dans un espace de visite désigné).



MASQUE
REQUIS

QUAND

Le **PERSONNEL** et les **MÉDECINS** doivent porter un masque :

- En tout temps lorsqu'ils prodiguent des soins aux clients (à l'intérieur et à l'extérieur).

Dans les endroits où le port du masque est obligatoire, **vous devez porter un masque médical** qui vous sera fourni par le Royal. Les masques en tissu ne sont pas autorisés.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

sur les directives du Royal relatives au port du masque, consultez le site :

www.leroyal.ca/renseignements-pour-les-clients-et-les-familles

